



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie de Créteil
Direction des relations et des
ressources humaines**

Affaire suivie par :
Sonia Charles
Tél : 01 57 02 62 77
Mél : ce.drh@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil,

Vu l'ordonnance n°2020-1447 du 25 novembre 2020 portant diverses mesures en matière de santé et de famille dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2022-353 du 11 mars 2022 portant création des articles 5 à 18 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'administration, aux emplois publics et au régime des congés maladie des fonctionnaires ;

Vu l'instruction du 09 juin 2023 relative à l'appel à candidatures des représentants du personnel aux conseils médicaux départementaux ;

Vu le procès-verbal « Election des représentants des personnels au conseil médical plénier de Seine-Saint-Denis » établi le 26 juin 2023 ;

Arrête

Article 1 :

La liste des représentants des personnels au conseil medical plénier de Seine-Saint-Denis est la suivante:

RANG	NOM	PRENOM	CORPS	AFFECTATION	VILLE AFFECTATION
1	LAHMIDI	Imane	ADJAENES	Collège Aimé et Eugénie Cotton	BLANC MESNIL
2	BEAUJOUAN	Nicolas	Professeur certifié	Collège Gisèle Halimi	AUBERVILLIERS
3	BRIELLES	Agnès	ASSAE	DSDEN 93	BOBIGNY
4	MAHIEUX	Yann	ADJAENES	DSDEN 93	BOBIGNY



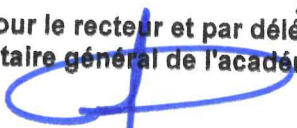
ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

5	AARIF	Fatima	PLP	Lycée polyvalent Louise Michel	EPINAY SUR SEINE
6	MARCHAND	Caroline	Professeur des écoles	Ecole Roselyne Boivin	PIERREFITTE SUR SEINE
7	RYAM	Kamta	Professeur agrégé	Lycée professionnel Paul Bert	LES LILAS
8	SZCVZEBARA	Véronique	Professeur des écoles	Ecole Denis Diderot	MONTREUIL
9	TLILI	Sarra	PEPS	Collège Jean Renoir	BONDY
10	ANDRIEUX	Nathalie	PSYEN	Ecole Paul Vaillant Couturier	CLICHY SOUS BOIS
11	DARJO	Karine	CPE	Lycée Auguste Blanqui	SAINT OUEN
12	GARCIA	Emilie	Professeur des écoles	Ecole maternelle Aragon	AULNAY SOUS BOIS
13	OLIVIER	Alexandra	PEPS	Collège Travail Langevin	BAGNOLET
14	TREMBLAY	Tony	Professeur certifié	Collège Louis Pasteur	VILLEMOMBLE
15	WONGERMEZ	Stéphanie	Professeur des écoles	Ecole maternelle Saint-Léger	SAINT DENIS

Article 2 :

Le secrétaire général est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Créteil
le 4 JUIL. 2023
Pour le recteur et par délégation
Le Secrétaire général de l'académie de Créteil

Mehdi CHERFI